


Sarko-Show

Par **un_etudiant**, le **15/07/2005** à **10:46**

Voilà, j'ouvre un sujet polémique sur l'homme sous les projecteurs en ce moment en politique française, Nicolas Sarkozy...

Avant toute chose, si ca dérange (pas de politique ici ?), fermez le, aucun soucis 

Personnellement, je peux plus le voir !

Ses déclarations sur les magistrats ont été la goutte d'eau qui a fait débordé le vase...

Extrêmement démago, personnel, carriériste, je le supporte plus. J'ose espérer que son côté extrêmement machiavélique lui jouera des tours et prendra le dessus sur sa langue du bois "je comprend les problèmes du peuple et je suis d'accord avec eux, moi je veux changer les choses".

Et vous, qu'en pensez vous ? 

Par **J.Durand**, le **15/07/2005** à **10:58**

Je trouve qu'il sont un peu tous carriéristes et démagogue justement et que certains se démarquent du lot, dont niiiicooo :p

-chirac qui voit tout le temps un point positif, même quand il sera lapidé sur la place publique (oui mais ça fera des routes plus lisses sans les pavés ! hé ! > argument futur possible de notre président à ce moment là)

-Hollande qui critique à tout va (le discours du président ce 14 juillet était vide et stérile, c'est bien dommage) et qui se sert maintenant du non comme argument pour une future campagne

-Villepin, qui s'écoute parler pour qu'on l'écoute parler...

Et bien d'autres !

Bon je ne suis pas un champion de la politique mais en regardant la télé et en lisant un peu les journaux, je ressens cela.

Par **joanna**, le **15/07/2005** à **11:05**

je pense que les hommes politiques sont un peu tous comme la description que tu as faite de Sarko

il a quand meme des bons cotes et puis d autres vraiment horribles comme tous mais bon ca c la politique
j y connais pas grand chose pr juger a vrai dire je donne un point de vu qd mm lol

Par **anonym**, le **15/07/2005 à 11:39**

alors moi, je te rejoins totalement cher "un_étudiant". D'ailleurs ton post me fais très plaisir car

j'ai l'impression qu'on est assez peu nombreux à partager cette opinion Image not found or type unknown

Sarkozy est on ne peut plus démagogique et je ne comprends pas comment les gens ne voient pas son petit jeu (à vrai dire, je trouve que ses techniques dans ses discours et autres ressemblent dangereusement à celles utilisées par Le pen).

il essaye de mettre tout le monde dans son sac (dont les électeurs du FN), et apparemment ça marche.. je crains très fort qu'il ne devienne notre futur président.

il tente sans cesse de se rabaisser au niveau de la "petite populasse" alors que sa démarche n'a rien de sincère et est uniquement tournée vers sa cote de popularité.

de plus, les multiples réformes qu'il a mises en place (surtout niveau pénal) sont pour la plupart, des catastrophes.
je n'adhère pas à ses points de vues.

mais ça n'engage que moi! (en tout cas on ne me fera pas changer d'avis)

Par **un_étudiant**, le **15/07/2005 à 11:53**

[quote="anonym":2i89gjqs]alors moi, je te rejoins totalement cher "un_étudiant". D'ailleurs ton post me fais très plaisir car j'ai l'impression qu'on est assez peu nombreux à partager cette

opinion Image not found or type unknown [/quote:2i89gjqs]

justement, j'entend de plus en plus de gens le critiquer, mais je pense pas que sa cote de popularité soit en baisse, au contraire...
:wink:

alors je demande l'avis des apprentis juristes qui trainent par ici Image not found or type unknown

Par **J.Durand**, le **15/07/2005 à 13:04**

Au sujet de sarko, j'ai lu qu'il utilisait 1500 mots différents dans ses discours (Juppé : plus de

3000) pour justement pouvoir toucher le peuple. Et dans ces 1500 mots, beaucoup étaient simples et souvent utilisés par "le peuple".

Et il a depuis peu (je trouve) cette attitude, tremblement et sueur, comme si il contenait une haine, une colère, quand il parle, un peu comme chaque français lorsque des choses graves et inadmissibles surviennent.

;)

Je vous rejoins sur sarko, mais attention quand même à l'arbre qui cache la forêt Image not found or type unknown

Qui sait si certains jouent un jeu beaucoup plus subtil et donc plus grave..

Par **Olivier**, le **15/07/2005 à 13:16**

Je viens seulement de découvrir ce topic... Donc je donne mon avis !

Nicolas Sarkozy est souvent adulé par ceux qui l'aiment et fortement décrié par ceux qui ne l'aiment pas... Mais où est la juste mesure là dedans ?

Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, on ne peut que constater que ces dernières années c'est le SEUL qui ose dire tout haut ce que les gens pensent tout bas, qui ose remuer même au sein de son propre parti, qui n'hésite pas à agir quand il le faut, et qui ose tenter des réformes courageuses pour la France !

Après sa surexposition médiatique c'est une autre question qui à mon sens n'a qu'une place limitée. S'il est surexposé par rapport aux autres c'est surtout en raison de son dynamisme politique et de sa volonté de faire bouger les choses.

Après qu'un homme politique, qui a de l'ambition, ce qui est tout à son honneur, s'exprime clairement en exprimant nombre d'idées forces, et qui arrive à rassembler au delà de son propre parti, je pense que c'est avant tout une force... S'il arrive à prendre des électeurs aux extrêmes ce sera toujours çade gagné puisque les extrêmes retomberont...

Donc franchement je ne comprends pas votre façon de voir !

Par **lemectetu**, le **15/07/2005 à 22:11**

Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA ne fait que brasser de l'air...un probleme dans une banlieue??? Il se deplace pour apporter sa bonne parole...il reconforte...mais concrètement? Rien n'a changé, la délinquance n'a pas diminué de facon significative...qu'a t'il fait lorsqu'il était a l'économie? RIEN, le chômage n'a cessé d'augmenter...alors que des mesures "courageuses" auraient pu etre prises..mais non !

Il lance des débats...et quels débats inutiles !!! dernier exemple : l'opportunité de l'intervention télé du président de la république le 14 juillet...encore une maniere d'etre a la une des

journaux et ca marche.

Sarko pour les intimes ne fait que des annonces...prenons la récidive...il a lancé le debat mais quelles solutions proposées...au lieu de multiplier le nombre de JAP il propose d'augmenter la période incompressible pour la libération conditionnelle a 18 ans (au lieu de 15) pour les "délinquants primaires" condamnés a une RCP et à 22 ans pour les récidivistes...franchement croyez vous que la récidive va diminuer...un peu de bon sens...

Par **Laurent**, le **18/07/2005** à **18:49**

;)

Mais non Sarko ne fait pas que brasser de l'air  Vous avez vu les lois Sarkozy sur l'immigration? Les droits des étrangers sont un petit peu en phase de régressions... Son programme : exactement le même que l'extrême droite... Je parle du droit des étrangers parce que c'est assez significatif, mais on retrouve le populisme etc...

Par **sleepo**, le **21/07/2005** à **19:21**

Moi personnellement je rejoins l'avis d'Olivier, je ne trouve pas forcément que la surexposition de Nicola Sarkozy soit nécessaire mais en meme temps je reconnais que c'est a l'heure actuelle l'un des seuls hommes politiques a s'engager et a faire des tentatives de réformes (fructueuses ou pas)...


Alors les critiques sont faciles, surtout de la part de personnes connues pour leur immobilisme (je pense aux éternelles critiques de la gauche)...

Pour ce qui est de son ambition, quoi de plus normal, tout le monde en a et en parle avec les autres donc pourquoi pas lui...

Pour ce qui est de ses desseins futurs, j'attends et j'observe...

Par **J.Durand**, le **21/07/2005** à **19:48**

;)

[quote="Laurent":rj3ulvfm]Mais non Sarko ne fait pas que brasser de l'air  Vous avez vu les lois Sarkozy sur l'immigration? Les droits des étrangers sont un petit peu en phase de régressions... Son programme : exactement le même que l'extrême droite... Je parle du droit des étrangers parce que c'est assez significatif, mais on retrouve le populisme etc...[/quote:rj3ulvfm]

c'est un peu pousser le bouchon que de dire que le programme de sarko (le présidentiel n'est pas encore publié et ne le sera peut-être jamais car il y aura un vote au sein de l'UMP pour

dire qui sera candidat pour ce parti) est identique à celui de l'extrême droite. Ce n'est pas parce qu'il veut réglementer l'immigration (comme beaucoup, moi le premier) qu'il est raciste ! quand on dit immigration, on ne pense pas qu'aux arabes ! qu'aux blacks etcc, non, l'immigration, ça touche aussi la gentille russe(ce qui ne sous-entend pas que blacks etc sont méchants hein, c'est un exemple) ou le petit suisse (pas le dessert :p, ce qui ne signifie pas que blacks etc sont petits lol) donc bon...

Par **Laurent**, le **24/07/2005** à **19:29**

Vous avez l'air de limiter les réformes sur le droit des étrangers à ce qu'il n'a pas encore fait, style prendre que les étrangers les plus doués etc... :s Mais là ça n'a rien à voir. Réglementer je dis pas que c'est mal, mais ça fait déjà un moment que les lois Sarkozy ont limité grandement les droits des étrangers, notamment au niveau de la procédure, véritable garante de nos droits et libertés fondamentaux, et il n'y a pas que dans le domaine du droit des étrangers d'ailleurs, Sarko n'est pas seul mais quand j'ai vu mon premier procès "en vrai" j'ai été profondément choqué par le mépris des droits de la défense qui sont déjà très ténus et qui sont encore réduits depuis le gouvernement Raffarin.

Pour moi c'est une logique d'ensemble, avec une dérive sécuritaire et répressive, des contrôles partout, une intrusion très poussé dans la vie privée... sous couvert de la lutte antiterroriste voyez les concessions qui ont été faites à nos libertés... C'est peut-être justifier sur certains points mais moi ça me plaît pas du tout comme méthode, et Sarkozy un est le principal moteur.

J'ai peut-être un petit peu exagéré en disant que le plan d'action du gouvernement était exactement celui d'extrême droite, en effet on ne retrouve pas un « autarcisme » déplacé et suranné du fait d'une idéologie nationaliste moins marqué, mais je pense que vous avez une vision trop étroite des choses : visiblement vous pensez que l'extrême droite = racisme. Pour moi c'est assez absurde, je parle des modifications de nos lois et vous vous ne voyez qu'une simple manifestation d'une pensée totalitariste, il est même assez choquant que vous amorciez une différenciation entre "Magrébins" et "Européens". Je ne vois pas pourquoi vous en avez parlé, le "racisme" de l'extrême droite n'est que la conséquence d'un nationalisme exacerbé, en tant que tel il vaut pour tous les étrangers et je ne vois donc pas l'intérêt d'une distinction...

Sarko est peut-être encore un petit peu plus à droite que vous le pensez... ne vous limitez pas au "racisme" et observez les autres aspects...

Par **anonym**, le **24/07/2005** à **19:59**

moi je suis assez d'accord avec Laurent, la politique d'ensemble que mène et que souhaite mener Sarkozy est très révélatrice.

c'est à peine exagéré que de la comparer à celle de l'extrême droite, la seule différence est que Sarko joue d'hypocrisie et pas l'extrême droite.

pour ma part, dire que Sarkozy est le seul à véritablement s'engager est ridicule.. et prendre

ça comme prétexte pour le protéger de la critique l'est encore plus.
si on pense que ses réformes sont mauvaises, on a le droit de critiquer, et il le faut!

de plus, il faut arrêter de jouer les hypocrites, la politique d'immigration vise directement et essentiellement les maghrébins et non les petits suisses!

Par **Superboy**, le **25/07/2005** à **10:24**

Ahhh Sarko!!! On n'a pas fini d'en entendre parler. Pour ce qui est de la "chasse aux voyous", ces mesures c'est je te balance du jour au lendemain cash 200 policiers dans la banlieue.... et c'est tout. Les moyens à disposition des fonctionnaires sur place n'augmentent pas ni le personnel soit dit en passant... Mais je voudrai souligner quelquechose. Sarko a un langage de populiste. C'est un fait. Ce n'est pas en augmentant de 3 ans la période incompressible pour les recidivistes que ca changera quelquechose. Si Sarko est populiste, c'est qu'il sent qu'il y a un demande et un terreau de futur électeurs non négligeables...

Par **sanremo34**, le **27/07/2005** à **21:32**

Je crois qu'on n'a pas fini d'entendre parler de ce personnage très intelligent et habile manipulateur de foule et sans vouloir développer, je tenais juste à dire que d'autres avant lui ont su faire crier les foules et s'adresser aux basses couches de la population afin d'en faire leurs alliées "temporaires" et avant de les avilir...
Pour moi Sarko est en effet plus proche de l'extrême droite qu'autre chose et à trop vouloir la répression, on en perd sa liberté !

Par **J.Durand**, le **30/07/2005** à **22:29**

[quote="anonym":2xjgif23]moi je suis assez d'accord avec Laurent, la politique d'ensemble que mène et que souhaite mener Sarkozy est très révélatrice.
c'est à peine exagéré que de la comparer à celle de l'extrême droite, la seule différence est que Sarko joue d'hypocrisie et pas l'extrême droite.

pour ma part, dire que Sarkozy est le seul à véritablement s'engager est ridicule.. et prendre ça comme prétexte pour le protéger de la critique l'est encore plus.
si on pense que ses réformes sont mauvaises, on a le droit de critiquer, et il le faut!

de plus, il faut arrêter de jouer les hypocrites, la politique d'immigration vise directement et essentiellement les maghrébins et non les petits suisses![/quote:2xjgif23]
oui mais si elle engendre des lois/décret, ceux-ci seront tournés vers les étrangers hors-europe ?

[quote:2xjgif23]de plus, il faut arrêter de jouer les hypocrites, la politique d'immigration vise

directement et essentiellement les maghrébins et non les petits suisses![/quote:2xjgif23]
et ? si ceux-ci sont les plus nombreux à immigrer et que l'état régule les immigrations, n'est-il pas logique et sensé que de limiter cette catégorie précisément sans rentrer dans un racisme ?

Par **sam@41**, le **31/07/2005 à 12:52**

:(

M. Sarkozy est un juriste de formation... c'est triste à dire pour le monde du Droit. Image not found or type unknown

Je m'explique, peu importe que son action et ses idées politiques soient bonnes, mauvaises, pire qu'un tel, meilleur qu'un tel, ce n'est pas mon propos. Simplement je suis écoeuré qu'un étudiant ayant accompli à mon sens de longues et brillantes études de droit, il semble qu'il n'ait pas retenu l'essentiel de celles-ci : le rejet de l'opinion et le travail de la raison.

Un cursus juridique, aussi "scientifique" soit-il, n'a de sens que s'il aboutit à faire prendre conscience de son ignorance afin d'en combattre les failles (l'opinion ou l'état de fait sensible) pour arriver à la sagesse (en aucun cas accumulation de savoir mais incessant travail de la raison).

Or M. Sarkozy, qui certes ne prétend pas être Kant, devrait observer + plus de temps à la réflexion avant d'avancer des propos d'une logique douteuse sur la magistrature, ces propos sont pour le moins très discutables, et j'ai la facheuse tendance à discréditer ceux qui utilisent la rhétorique plutôt que la raison, il est loin d'être le seul dans ce triste cas de figure on peut lui concéder mais cela m'amène à penser que le Droit (au sens de la formation universitaire j'entends) n'immunise pas tellement de ces "faiblesses".

Par **jeeecy**, le **05/02/2006 à 21:35**

pour relancer ce sujet, voici ce que j'ai découvert aujourd'hui, même si cela date de fin décembre 2005

Sarkozy en podcast

[http://www.presence-pc.com/actualite/po ... ozy-13625/](http://www.presence-pc.com/actualite/po... ozy-13625/)

je trouve que c'est une excellente idée et que les autres hommes politiques devraient faire de même, notamment pour défendre leurs actions, leurs opinions...

et vous?

Par **Laurent**, le **06/02/2006 à 10:07**

Et [url=http://www.zdnet.fr/actualites/internet/0,39020774,39308701,00.htm:z0nj83no]laurent fabius <= lien cliquez ici[/url:z0nj83no]

Je trouve aussi que c'est une excellente idée, cela permettra de transcender la médiocrité des débats télévisés, où les questions de fond sont éludées par une rhétorique usée... Peut-être la crainte de ne pas contrôler les choses et de faire une bourde ?

En tout cas plus d'excuses maintenant, les programmes pourront être défendus efficacement, et on pourra sans doute mieux comprendre vers où les hommes de pouvoir nous guident...

Le manque de « pédagogie » est le plus grand point faible de notre démocratie, ça peut aider à le corriger !

Par **de Rom**, le **06/02/2006** à **10:37**

C'est clair! A la tv tout va trop vite! Tant et si bien que les politiques ne peuvent pas dire tout ce qu'ils ont à dire, ils n'ont pas assez de temps imparti, et il faut de la place pour tout le monde... L'autre avantage du podcast, c'est qu'encore beaucoup de gens ne sont malheureusement pas forcément réceptifs au texte écrit, qu'il soit dans les journaux, ou même sur le web. Là on se pose devant une mini émission et on n'a plus qu'à regarder.

Par **Laurent**, le **06/02/2006** à **17:50**

Décidément ça commence à pousser comme des champignons!

voir <http://www.presence-pc.com/actualite/podcasts-politiques-14526/1afqkixi>

A ne surtout pas manquer le <http://www.villepin2007.com/> visible dans les commentaires

Par **de Rom**, le **06/02/2006** à **20:31**

[quote="Laurent":emjow9xw]<http://www.villepin2007.com/> [/quote:emjow9xw]

:shock:

Image not found or type unknown

C'est légal ça? Utiliser comme nom de domaine, le nom d'un concurrent, pour amener les gens sur son site?

:?

En tout cas, légal ou pas c'est très bas... Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **20/05/2006** à **20:42**

plutôt que d'ouvrir un nouveau post, je poste ici...
je voulais savoir ce que vous pensiez de la loi Sarkozy sur l'immigration...
(elle a été acceptée en première lecture à l'assemblée nationale il me semble...)

et voici ce que j'ai trouvé sur AOL actualité:
Principales dispositions de la loi

PARIS, 3 mai (AP) -

Nouvelle carte de séjour

Le texte crée une nouvelle carte de séjour "compétences et talents" de trois ans renouvelable destinée aux étrangers dont la personnalité ou le projet "constituent des atouts pour le développement et le rayonnement de la France".

Régularisations

Le projet de loi supprime la possibilité d'obtenir un titre de séjour après dix années de présence irrégulière sur le territoire. Les régularisations humanitaires resteront "possibles", mais au cas par cas.

Regroupement familial

Le projet de loi durcit les conditions du regroupement familial, qui a concerné 25.000 personnes en 2004, en réévaluant à la hausse les critères de revenus et de conditions de logement. La durée minimum de séjour régulier en France à partir de laquelle un étranger peut déposer une demande de regroupement familial est portée d'un an à dix-huit mois.

Mariages

Pour les conjoints de Français, il faudra désormais justifier de trois ans de mariage, au lieu de deux actuellement, pour obtenir la carte de résident de dix ans, et de quatre ans de mariage, contre deux, pour demander la nationalité française.

Etudiants

Les meilleurs étudiants étrangers bénéficieront d'une autorisation de travailler en France pendant une période d'un an renouvelable s'ils vont au-delà du master, à la condition toutefois de retourner ensuite dans leur pays.

Contrat d'intégration

Les migrants admis pour la première fois en France et souhaitant s'y installer durablement devront signer un "contrat d'accueil et d'intégration" : l'étranger recevra une formation civique et linguistique. Avant d'obtenir une carte de résident de dix ans, tout étranger devra satisfaire à une "condition d'intégration" fondée sur trois éléments : l'engagement personnel de respecter les principes qui régissent la République française, le respect effectif de ces principes et une connaissance suffisante de la langue française.

Rapport au Parlement

Le gouvernement présentera chaque année au Parlement un rapport sur les orientations de la

politique d'immigration , avec des "objectifs quantitatifs annuels" pour les délivrances de titres de séjour et de visas.

arguments pour

Les défenseurs de la loi font valoir la nécessité de contrôler l'immigration clandestine, afin de mieux assurer les conditions de vie des immigrés légaux. Ils mettent en avant également le principe d'une "immigration choisie" susceptible de mieux répondre aux besoins économiques du pays.

1- Mariages

Il faudra disposer désormais d'un visa long séjour pour les étrangers souhaitant se marier en France. Les mariages sont la première source d'immigration légale : ils sont passés de 13 000 en 1995 à 34 000 en 2004. Il est donc normal de renforcer les moyens de contrôle des immigrés souhaitant s'unir en France, pour éviter les "mariages de complaisance".

2- Regroupement familial

C'est la deuxième source d'immigration régulière après le mariage et elle a concerné 25 000 personnes en 2004. Il s'agit du point de départ d'une installation durable en France. Porter de un à deux ans la durée de séjour à l'issue de laquelle on peut faire une demande de regroupement familial permet de s'assurer de deux choses : la personne a bien mûri sa décision de s'installer définitivement en France et elle est désormais suffisamment intégrée pour assurer l'insertion de sa famille.

L'attribution au conjoint de la carte de résident de dix ans ne se fera qu'après trois ans de mariage et non plus deux ans, pour éviter là aussi les "mariages blancs".

3- Régularisation après dix ans de séjour

La loi Sarkozy abroge la disposition qui prévoit la délivrance automatique d'un titre de séjour à tout étranger présent en France depuis dix ans. Cette mesure pouvait être comprise comme un encouragement à l'illégalité et une légitimation de l'immigration irrégulière.

4- Régularisations

Avant d'obtenir une carte de résident de dix ans, l'étranger devra satisfaire à une condition d'intégration fondée sur trois éléments : l'engagement personnel de respecter les principes qui régissent la République française, le respect effectif de ces principes et une connaissance suffisante de la langue française.

Le respect par exemple de la dignité humaine, principe essentiel des Droits de l'Homme, proscrit par exemple les pratiques d'excision des jeunes filles. De même que la polygamie génératrice de souffrances et d'inégalités pour les femmes.

La condition de maîtrise de la langue française pour faire venir sa famille est une garantie d'efficacité de son insertion future. L'avenir du conjoint et des enfants est engagé, mais aussi celui de la société toute entière. Il est donc normal d'être exigeants sur le degré d'intégration

du demandeur du regroupement familial.

5- Immigration du travail

Il s'agit de mieux prendre en compte les besoins de notre économie. Faire venir en priorité les salariés moyennement ou hautement qualifiés. Pour cela, un rapport du gouvernement transmis au Parlement fixera une estimation du nombre de titres de séjour et de visas prévus dans l'année. Il s'agit d'une estimation approximative, pas de quotas.

Les statuts différents des étrangers prévus : régime commun, étudiant, "moins qualifié" ou "compétences et talents" permettent de quantifier les besoins fluctuants pour chaque catégorie, selon les différentes périodes.

Il se peut qu'à un moment la France ait davantage besoin d'ouvriers manutentionnaires comme ce fut le cas dans les années 50-60. Les besoins seront alors exprimés en amont par le gouvernement. Cela évitera de se retrouver avec des milliers d'ingénieurs dont on ne saura que faire ou inversement avec une main d'oeuvre trop abondante et pas assez de chercheurs.

arguments contre

Les détracteurs de la loi Sarkozy sur l'immigration, lui reprochent non seulement d'être humainement douteuse, et contraire à certains engagements européens, mais aussi d'être contre-productive du point de vue de la lutte contre l'immigration illégale. Inventaire des principaux aspects contestés de la loi.

1- Mariages

L'exigence d'un visa long séjour pour les étrangers souhaitant se marier en France les obligera à rentrer chez eux. Les autorités administratives pourront alors leur refuser le visa sous prétexte de rupture de la vie commune.

C'est une façon de contourner l'interdiction faite aux maires par le Conseil Constitutionnel (décision du 20 novembre 2003) de suspendre les mariages sous prétexte d'irrégularité du séjour de l'étranger.

Cette disposition comporte en outre un risque de cafouillage administratif. En effet, la jurisprudence de la Cour de justice des communautés européennes estime que le refus d'un titre de séjour fondé uniquement sur le non-accomplissement de formalités légales, de type visa, est disproportionné. Les refus administratifs de séjour risquent donc d'être cassés par les tribunaux. Cela pourrait créer des situations de "ni-ni" : ni régularisables, ni expulsables. Avec le cortège de désordres et d'encombres dans les préfectures et les tribunaux...

2- Regroupement familial

La loi Sarkozy impose des conditions de ressources supplémentaires aux familles qui voudraient se regrouper en France. Pourtant, la loi en vigueur actuellement le prévoit déjà : "le regroupement familial peut être refusé si le demandeur ne dispose pas à la date d'arrivée en France d'un logement considéré comme normal pour une famille comparable vivant en

France"

Si le regroupement familial se fait parfois dans de mauvaises conditions, c'est un problème de gestion des dossiers et de moyens financiers mis en oeuvre, pas un problème de réglementation.

3- Régularisation après dix ans de séjour

La loi Sarkozy prévoit d'annuler la régularisation automatique après dix ans pour "ne pas récompenser une violation prolongée de la loi républicaine".

Le principe de prescription existe pourtant pour la plupart des délits. Son but est de fixer une limite au contrôle des citoyens par l'Etat, afin de ne pas créer un sentiment d'insécurité préjudiciable au bon fonctionnement de la société.

Par ailleurs un étranger en situation irrégulière depuis dix ans qui a échappé aux contrôles et tentatives de renvoi a fait preuve de sa volonté et capacité d'intégration. Pourquoi ne pas reconnaître une intégration de fait ?

Refuser la régularisation après dix ans, c'est créer des situations là encore inextricables : les étrangers intégrés de longue date en France avec leur famille sont protégés par la convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme. Ils sont inexpulsables mais irréguliers. Encore des "ni-ni" générateurs de désordres administratifs et judiciaires.

4- Régularisations

La nouvelle loi empêche les régularisations par les préfets et vise une "régularisation zéro". La conséquence, c'est qu'au lieu de régulariser chaque année 20 000 personnes, c'est 500 000 ou 800 000 personnes qu'il faudra bien régulariser quelques années plus tard, comme l'ont fait l'Espagne ou l'Italie récemment.

Cette façon massive de réguler l'immigration est extrêmement coûteuse et vectrice de désorganisation. Elle crée de plus un appel d'air soudain en provenance des pays d'immigration : "vite, vite immigrons dans le pays, car ils vont bientôt régulariser massivement".

5- Immigration du travail

La nouvelle loi est inutile puisque le gouvernement recourt d'habitude à des circulaires. Comme lors du bug de l'an 2000 où des milliers d'informaticiens furent recrutés par ce biais. Cette manière de procéder est souple et donne toute latitude pour recruter au coup par coup selon les besoins des différents secteurs.

La nouvelle loi prévoit elle de fixer différents statuts : étudiant, travailleur moins qualifié, profil "compétences et talents" et de quantifier à l'avance le nombre de permis accordés à chaque catégorie.

Un tel système n'est pas adapté aux besoins français. Les étrangers ingénieurs ne trouvent pas forcément du travail dans leur domaine. Le risque est qu'ils s'inscrivent au chômage après quelques mois de recherche infructueuse. Par ailleurs, l'évaluation des besoins en

amont ne correspond pas toujours à l'évolution des besoins sur le terrain

[url:1fj6nhpm]http://www.assemblee-nationale.fr/12/projets/pl2986.asp[/url:1fj6nhpm] (le texte)

bonne soirée à toutes et à tous...